

Leçon 5 **4^{ème} trimestre 2013**

Sabbat après-midi, le 26 octobre 2013

L'expiation : offrande de purification

Les péchés du peuple étaient transférés en figure au sacrificateur officiant, médiateur en faveur du peuple. Il n'était pas donné au sacrificateur de s'offrir lui-même pour le péché, vu qu'il était pécheur lui aussi. Aussi, au lieu de subir lui-même la mort, il immolait un agneau sans défaut; la pénalité du péché était transférée à la bête innocente, qui devenait son substitut, et préfigurait l'offrande parfaite de Jésus-Christ. Dans le sang de cette victime la foi de l'homme entrevoyait le sang du Christ qui devait expier les péchés du monde.

Selected Messages, bk. 1, p. 230 ; *Messages choisis*, vol. 1, p. 270.

Le type rencontra l'antitype dans la mort de Christ, l'Agneau sacrifié pour les péchés du monde. Notre grand Souverain Sacrificateur a accompli le seul sacrifice qui ait valeur pour notre salut. Quand Il s'est offert lui-même sur la croix, une expiation parfaite fut faite pour les péchés du peuple. Nous nous tenons maintenant dans le parvis, attendant et espérant la bienheureuse espérance, l'apparition glorieuse de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Aucun sacrifice ne doit être offert à l'extérieur car le grand Souverain Sacrificateur accomplit Son œuvre dans le lieu très saint. Dans Son intercession en tant qu'avocat, Christ n'a besoin d'aucune vertu humaine, aucune intercession humaine. Il est le seul à porter le péché, Il est la seule offrande pour le péché. La prière et la confession ne doivent être offertes qu'à Lui, Lui qui est entré une fois pour toutes dans le lieu très saint. Il sauvera parfaitement tous ceux qui viennent à Lui avec foi. Il vit à toujours pour intercéder en notre faveur.

The Bible Echo, May 1, 1899 § 3.

Dimanche, le 27 octobre 2013

Le péché et la miséricorde

Quelle vérité est présentée lorsque nous contemplons Jésus en rapport avec la croix du Calvaire, lorsque nous voyons cet Etre merveilleux, ce Conseiller, cette Victime mystérieuse, s'abaissant pour porter l'énorme fardeau de notre race ! Pour que le transgresseur puisse avoir une nouvelle mise à l'épreuve, et que les hommes puissent être amenés à la faveur de Dieu le Père, le Fils éternel de Dieu s'est interposé et a porté la punition de la transgression. Celui qui a revêtu l'humanité, qui était encore un avec la divinité, fut notre rançon. La terre elle-même fut secouée et vacilla au spectacle du cher Fils de Dieu souffrant la colère de Dieu du fait de la transgression de l'homme. Les cieux furent revêtus de sacs et de cendre pour cacher la vue du Souffrant divin.

Ce fut la transgression de la loi de Dieu qui provoqua la nécessité de cette souffrance. Et pourtant il y a des hommes qui entretiennent la pensée exprimée par Satan de piétiner la loi de Dieu. Toute cette souffrance, disent-ils, fut nécessaire pour rendre la loi sans effet. Trompés et aveuglés par le grand transgresseur, ils disent qu'il n'y a plus de loi, ou que, si certains déclarent qu'il y a des commandements de Dieu dans cette dispensation, ils sont déçus de la grâce. Quelle tromperie Satan a-t-il pu établir dans des esprits humains !

Review and Herald, February 8, 1898, § 2,3.

Combien peu de personnes ont une idée de l'angoisse qui étreignit le cœur du Fils de Dieu pendant les trente ans de sa vie terrestre ? Le chemin qui va de la crèche au Calvaire fut assombri par des tristesses et des peines. Jésus fut l'homme de douleur ; il endura des souffrances morales qu'aucun langage ne peut décrire. Il aurait pu dire avec vérité : « Regardez et voyez s'il est une douleur pareille à ma douleur. » (Lam. 1 : 12.) Il éprouva l'angoisse la plus profonde que puisse ressentir une âme. Qui aurait pu, dans cette épreuve, sympathiser avec le Fils du Dieu infini ? Abhorrant le péché d'une parfaite haine, il accumula néanmoins sur sa tête ceux du monde entier. En gravissant le chemin du Calvaire, il endura la peine du transgresseur. Innocent, il supporta le châtement du coupable et s'offrit pour payer la pénalité de la transgression de la loi de Dieu. La punition des péchés de chacun fut supportée par le Fils du Dieu infini. La culpabilité de chaque péché oppressait l'âme du divin Rédempteur du monde. Celui qui n'a pas connu le péché devint péché pour nous afin que nous devenions justice de Dieu en lui. En prenant la nature humaine, il s'exposa lui-même à être blessé pour nos transgressions et meurtri pour nos iniquités afin que nous soyons guéris par ses meurtrissures.

Review and Herald, December 20, 1892 § 6. ; *Pour mieux connaître Jésus-Christ*, p. 68.

Lundi, le 28 octobre 2013

L'imposition des mains

Par l'acte d'apporter l'offrande au sanctuaire, l'individu confessait être un pécheur, méritant la colère de Dieu. Il exprimait aussi sa repentance et sa foi en Jésus-Christ, dont le sang enlèverait la culpabilité du transgresseur. En plaçant ses mains sur la tête de la victime, le péché de l'individu était transféré à la victime. Le pécheur voyait une représentation du Christ, lorsqu'il se donnerait en sacrifice pour nos péchés. Le Seigneur exprimait Son acceptation de l'offrande lorsqu'elle était consommée sur l'autel.

Le système de sacrifices et d'offrandes était très coûteux pour l'ancien Israël. Des offrandes perpétuelles devaient être faites. Mais Dieu ne s'attendait à rien de moins de la part des pécheurs, et ceux-ci le faisaient de bonne volonté. Les personnes de nos jours qui prétendent être disciples de Jésus-Christ et qui choisissent de se faire plaisir à eux-mêmes et d'augmenter leurs possessions plutôt que de rendre à Dieu ce à quoi Il s'attend en dîmes, en offrandes diverses, et dans le don de soi-même à Son service, sont inexcusables. Plus nous sommes actifs dans la Cause de notre Maître, plus nous nous sommes engagés avec elle, plus grande sera notre volonté et notre plaisir de répondre à l'attente de Dieu.

Signs of the Times, July 15, 1880 § 7.

Les cérémonies du sanctuaire terrestre comportaient deux phases. Chaque jour de l'année, les sacrificateurs officiaient dans le lieu saint, tandis qu'une fois l'an le souverain sacrificateur accomplissait dans le lieu très saint un rite spécial appelé la purification du sanctuaire. Jour après jour, le pécheur repentant amenait son offrande à la porte du sanctuaire et confessait ses péchés en plaçant ses mains sur la tête de la victime. Il transférait ainsi symboliquement sa culpabilité sur la tête de la victime innocente. L'animal était alors égorgé. « Sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon ». « L'âme de la chair est dans le sang ». Lévitique 17 :11 La loi de Dieu violée exigeait la mort du transgresseur. Le sang, image de la vie du pécheur dont la victime portait la

Web page: www.adventverlag.ch/egw/f

culpabilité, était introduit par le sacrificateur dans le lieu saint, et aspergé devant le voile derrière lequel se trouvait la loi transgressée. Par cette cérémonie, le péché était figurativement transféré par le sang dans le sanctuaire. Dans certains cas, le sang n'était pas porté dans le lieu saint; mais alors la chair de la victime expiatoire devait être mangée par les fils d'Aaron, selon cette déclaration de Moïse: « L'Eternel vous l'a donnée, afin que vous portiez l'iniquité de l'assemblée ». Lévitique 10 :17. Les deux cérémonies symbolisaient le transfert des péchés du pénitent au sanctuaire.

Telle est l'œuvre qui s'accomplissait jour après jour, l'année durant. Les péchés d'Israël étant ainsi portés au sanctuaire, il fallait, par quelque rite spécial, procéder à leur enlèvement. Dieu avait ordonné une purification pour chacune des deux pièces du lieu sacré. « Il fera l'expiation pour le sanctuaire à cause des impuretés des enfants d'Israël et de toutes les transgressions par lesquelles ils ont péché. Il fera de même pour la tente d'assignation, qui est avec eux au milieu de leurs impuretés ». L'expiation devait aussi servir pour l'autel. « Il le purifiera et le sanctifiera, à cause des impuretés des enfants d'Israël ». Lévitique 16 :16, 19.

The Great Controversy, pp. 418, 419 ; *La Tragédie des siècles*, pp. 453, 454.

Mardi, le 29 octobre 2013

Le transfert du péché

La tente sacrée était entourée d'une cour à ciel ouvert, appelée le parvis, fermée par un rideau de fin lin suspendu à des colonnes d'airain. L'entrée de cette enceinte, qui regardait l'orient, se composait d'une draperie richement travaillée, mais inférieure à celles du sanctuaire. Les rideaux du parvis n'ayant que la moitié de la hauteur des parois du tabernacle, l'édifice se voyait facilement du dehors.

A l'intérieur du parvis, non loin de l'entrée, était placé l'autel des holocaustes, construit en airain. Tous les sacrifices étaient consumés sur cet autel et l'aspersion du sang expiatoire était faite sur ses cornes. Entre l'autel et le tabernacle se trouvait une cuve d'airain faite avec les miroirs offerts par les femmes d'Israël. Les prêtres s'y lavaient les mains et les pieds chaque fois qu'ils entraient dans les lieux saints ou qu'ils s'approchaient de l'autel pour y offrir un holocauste. ...

En face et tout près du voile qui séparait le lieu saint du lieu très saint et de la présence immédiate de Dieu, était placé l'autel d'or, appelé l'autel des parfums. Le prêtre y faisait brûler de l'encens matin et soir. Il en touchait les cornes avec le sang des sacrifices et l'aspergeait du sang de la victime au grand jour des expiations. Le feu de cet autel, allumé par Dieu lui-même, devait être religieusement entretenu. Jour et nuit, le parfum de l'encens sacré embaumait les lieux saints et se répandait au-dehors à une grande distance du tabernacle.

Patriarchs and Prophets, pp. 347, 348 ; *Patriarchs et prophètes*, p. 320.

Cette cérémonie annuelle enseignait au peuple des vérités importantes relatives à l'expiation des péchés. Par leurs offrandes faites dans le cours de l'année, les pénitents indiquaient qu'ils acceptaient le substitut qui devait un jour prendre leur place. Mais le sang des victimes n'achevait pas l'expiation des péchés. Il servait simplement de véhicule pour transférer ces péchés au sanctuaire. En offrant un sacrifice sanglant, le pécheur reconnaissait l'autorité de la loi, confessait sa culpabilité et exprimait sa foi en

celui qui devait venir « ôter le péché du monde ». Mais il n'était pas entièrement dégagé de la condamnation de la loi.

Au jour des expiations, le grand prêtre, après avoir immolé une victime pour l'assemblée, en portait le sang dans le lieu très saint et en faisait aspersion sur le propitiatoire, au-dessus des tables de la loi. La loi qui exigeait la vie du pécheur était ainsi satisfaite, et le prêtre, en tant que médiateur, se chargeait de tous les péchés d'Israël. En quittant le sanctuaire, il plaçait ses mains sur la tête du bouc émissaire, « confessait sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël » et les transférait « sur la tête du bouc ». Celui-ci, « chargé de toutes leurs iniquités, les emportait dans une terre déserte ». C'est alors que le peuple se considérait comme définitivement libéré de sa culpabilité. Telles étaient les cérémonies accomplies au jour des expiations pour servir « d'image et d'ombre des choses célestes ». Hébreux 8 :5

Comme on l'a vu, le sanctuaire terrestre fut construit par Moïse sur le modèle qui lui avait été montré sur la montagne. C'était un symbole pour le temps présent; « ses deux lieux saints étaient une image du sanctuaire céleste »; Jésus-Christ, notre « grand prêtre, est ministre du sanctuaire et du véritable tabernacle dressé par le Seigneur, et non par un homme ». Hébreux 9 :9, 23 ;8 :2

Contemplant, en vision, le temple de Dieu qui est dans le ciel, l'apôtre Jean y voit « sept lampes ardentes brûlant devant le trône ». Il y voit aussi un personnage qui a « un encensoir d'or », auquel « on donne beaucoup de parfums pour les offrir, avec les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône ». Apocalypse 4 :5 ; 8 :3. Le prophète est ici admis à voir la première pièce du sanctuaire céleste. On y retrouve les sept lampes ardentes et l'autel d'or que le sanctuaire terrestre avait imités par le candélabre d'or et par l'autel des parfums. Une seconde fois, le prophète voit « le temple de Dieu s'ouvrir dans le ciel », (Apocalypse 11 :19) et il y aperçoit « l'arche de l'alliance » (Apocalypse 11 :19) figurée sur la terre par le coffret sacré construit par Moïse pour contenir la loi de Dieu. *Patr. and Proph.*, pp. 355, 356 ; *Patriarchs et prophètes*, pp. 328, 329.

Mercredi, le 30 octobre 2013

Le péché endossé

Par l'obéissance du Fils de Dieu, par Sa soumission de porter la peine de mort pour la transgression humaine, la loi est magnifiée et rendue honorable devant l'univers. Les anges, les chérubins, les séraphins et les mondes qui n'ont pas chuté contemplent l'honneur de la loi confirmée et exaltée. En développant la perfection de la nature divine ils voient l'image de Dieu restaurée devant l'homme et l'honneur du gouvernement divin maintenu. La sagesse de Dieu a abondé auprès des fils et des filles d'Adam. Le Christ a déposé Sa vie, répandu Son sang, et souffert la condamnation à mort pour le pécheur. Il est devenu Celui qui portait le péché pour chaque personne repentante et croyante. Nous voyons que le péché est pleinement puni par le Substitut, et le pécheur pleinement sauvé par Ses mérites. Nous voyons que la loi de Dieu est hautement exaltée, qu'aucun iota ou trait de lettre n'est écarté. Ainsi le pécheur, se reposant sur les mérites du Substitut, est justifié par la loi. Par le plan du salut nous voyons la miséricorde et la vérité qui se rencontrent, la justice et la paix qui s'embrassent. Les principes des commandements de Dieu ne vacillent pas, mais ils sont déclarés par les anges du ciel, par les habitants des mondes qui n'ont pas chuté et par les personnes justifiées, comme « simples, justes et bonnes. » *Sabbath School Worker*, December 1, 1895 § 1.

Web page: www.adventverlag.ch/egw/

Le Christ est capable de sauver complètement tous ceux qui viennent à Dieu par Lui. Il vit à jamais pour faire intercession pour nous. En des appels intenses la croix proclame continuellement l'expiation complète du pécheur. Avec une invitation pleine d'amour le Christ élève Sa voix, déclarant : « Qui le désire qu'il prenne de l'eau de la vie gratuitement. »

Alors que vous approchez de la croix du Calvaire, vous voyez l'amour, un amour sans pareil. Alors que par la foi vous saisissez le sens du sacrifice accompli sur cette croix, vous vous voyez comme étant un pécheur, condamné par une violation de la loi. Ceci c'est la repentance. En venant avec un cœur humble, vous trouvez le pardon ; car Jésus se tient devant le Père, offrant continuellement un sacrifice pour le péché du monde. Il est le ministre du vrai tabernacle, que le Seigneur a établi, et pas l'homme. Les offrandes typiques du tabernacle juif ne possèdent plus aucune vertu. Une expiation journalière et annuelle ne sont plus nécessaires. Mais à cause du fait que des péchés sont continuellement faits, le sacrifice d'expiation d'un Médiateur céleste est essentiel. Jésus, notre grand souverain sacrificateur, officie pour nous en la présence de Dieu, offrant Son sang répandu en notre faveur. *The Youth's Instructor*, April 16, 1903 § 9,10.

Il est des plus difficile de faire face aux pièges pervers de l'ennemi et de discerner ses fausses déclarations. Faire cela exige plus que des qualités hautement intellectuelles. C'est par le sacrifice du Christ que l'homme entre en possession de la force pour le faire. Ouvrez largement la porte de l'intimité cachée de l'esprit et du cœur, afin que vos péchés puissent être placés à la lumière de la présence de Dieu. Il prendra votre main tremblante de la foi, et la placera sur la tête du sacrifice d'expiation. Ainsi chaque péché peut être confessé et pardonné. Ayant ainsi l'audace d'entrer dans le lieu très saint par le sang de Jésus, et ayant un souverain sacrificateur dans la maison de Dieu, approchons-nous avec une pleine assurance (voyez Hébr. 10 :19-20)

Manuscript Releases, vol. 12, p. 404.

Jeudi, le 31 octobre 2013

Le pardon

De nombreuses personnes ont exprimé l'étonnement que Dieu exige tant de victimes sacrifiées dans les offrandes du peuple Juif ; mais c'était pour fixer dans leur esprit la grande vérité que sans effusion de sang il n'y a pas de rémission des péchés. Il y avait une leçon renfermée dans chaque sacrifice, imprimée dans chaque cérémonie, solennellement prêchée par le prêtre dans son saint office, et inculquée par Dieu: ce n'est que par le sang de Christ qu'il y a pardon des péchés. Comme nous ressentons peu la force de cette grande vérité! Combien rarement, nous faisons pénétrer dans notre vie, par une foi vivante et réelle, cette grande vérité: qu'il y a un pardon pour le péché le plus petit et pour le péché le plus grand!

Je souhaiterais pouvoir présenter le sujet comme il me paraît. La justice exige des souffrances pour un délinquant. Christ, égal à Dieu, a accompli les souffrances d'un Dieu. Il n'avait pas besoin d'expiation. Sa souffrance n'était pas accomplie pour quelque péché qu'il ait commis. C'était pour l'homme – tout pour l'homme ; et Son pardon gratuit est accessible à tous. La souffrance du Christ correspondait à Sa pureté sans tache ; la profondeur de Son agonie, était proportionnée à la dignité et à la grandeur de Son caractère. Nous ne pourrions jamais comprendre l'angoisse intense de l'Agneau

de Dieu sans tache, jusqu'à ce que nous prenions conscience de la profondeur d'où Il avait été tiré, combien le péché dont l'humanité est coupable est grave. Saisi par la foi, le pardon complet est entier. Des milliers de personnes ne comprennent pas cela. Ils ne croient pas réellement que Jésus leur pardonne personnellement, individuellement. Ils ne prennent pas Dieu au mot. Il leur a donné l'assurance que Celui qui a promis de nous pardonner est fidèle, tout en étant juste devant Sa propre loi. Sa miséricorde ne manque en rien. Si un maillon de la chaîne était défectueux, nous serions perdus sans espoir dans le péché. Mais la chaîne est parfaite – dans toute sa longueur, pas un seul maillon n'est manquant.

Je souhaiterais pouvoir faire résonner la note joyeuse qui nous relie sur la terre avec les liens les plus solides. « Si un homme a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. »

Oh, rédemption précieuse ! Combien cette grande vérité est large – que Dieu par les mérites de Christ, nous pardonne le moment où nous Lui demandons avec une foi vivante qu'Il en est pleinement capable. Si nous confessons nos péchés, Il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de toute iniquité. Vérité glorieuse ! Il est juste par rapport à Sa propre loi, et en même temps Il justifie tous ceux qui croient ! Nous pouvons certes nous exclamer avec le prophète : « Quel est le Dieu semblable à toi, qui pardonne l'iniquité et la transgression du reste de Son héritage ! Il ne conserve pas Sa colère à jamais parce qu'Il se réjouit dans la miséricorde. »

Review and Herald, September 21, 1886 § 4-6.

A la lumière de la révélation divine, par le Sacrifice expiatoire, nous pouvons voir le glorieux plan de la rédemption par lequel nos péchés sont pardonnés, et nous nous rapprochons du cœur de l'amour infini. Nous voyons comment Dieu peut conserver toute Sa justice et en même temps pardonner le transgresseur de Sa loi. Et nous ne sommes pas seulement pardonnés, mais nous sommes acceptés de Dieu par le Bien-Aimé. Le plan de la rédemption n'est pas simplement un moyen d'échapper à la pénalité de la transgression. Mais par lui le pécheur est pardonné de ses péchés. Et à la fin il sera reçu au ciel – non pas comme un pécheur pardonné et relâché de la captivité, considéré avec suspicion et écarté de l'amitié et de la confiance, mais accueilli comme un enfant, et reçu dans la plus complète confiance. Le sacrifice de notre Sauveur a fourni une ample provision pour chaque personne repentante et croyante. Nous sommes sauvés parce que Dieu aime le rachat par le sang du Christ ; et non seulement Il pardonnera le pécheur repentant, non seulement il lui permettra d'entrer au ciel, mais Lui, le Père de miséricorde, attendra aux portes mêmes du ciel pour nous accueillir, pour nous donner une entrée abondante dans les demeures des rachetés.

Oh quel amour ! Quel merveilleux amour le Père a montré dans le don de Son Fils bien-aimé pour cette race déchue ! Et ce Sacrifice est un canal pour déverser Son amour infini, afin que tous ceux qui croient en Jésus-Christ puissent, comme un enfant prodigue, recevoir une restauration pleine et complète dans la faveur du ciel.

Review and Herald, September 21, 1886, § 12.

Vendredi, le 1^{er} novembre 2013

Lectures complémentaires.

Patriarches et Prophètes, chapitre 30, « Le sanctuaire et son rituel », pp. 317-332.

Web page: www.adventverlag.ch/egw/f